

Les syndicats et les pays en voie de développement

Autor(en): **Barton, Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **57 (1965)**

Heft 12

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- 1° l'arrêt de l'afflux des capitaux étrangers est une mesure à court terme. Ils ne sont nullement la cause première de l'enchérissement et auraient pu être réexportés, par exemple par le canal des émissions d'emprunts étrangers;
- 2° la politique de crédit se heurte de toute façon à des limites étroites dans une économie dépendant si fortement des exportations, comme c'est le cas en Suisse, et que
- 3° les particularités de notre système bancaire exigent une réglementation souple de l'économie monétaire lui permettant de s'adapter aux conditions sans cesse mouvantes.

Nous reconnaissons sans ambages la nécessité de lutter contre le renchérissement et de conserver la valeur de la monnaie, mais il est malvenu que cela se fasse sur le dos des banques. Si des restrictions étaient encore nécessaires, elles devraient être imposées également aux autres secteurs de l'économie. Mais il semble actuellement que le moment est déjà très proche où il ne sera plus nécessaire d'imposer des restrictions à notre économie, si nous ne voulons pas risquer que la stabilisation aille trop loin.

Les syndicats et les pays en voie de développement

Par *Paul Barton*

Contrairement à ce que pensent de nombreux économistes, le principal facteur du sous-développement est la structure sociale des pays frappés de celui-ci, structure à la fois surannée et désintégrée. Dans ces conditions, la transformation sociale nécessaire ne peut être obtenue uniquement par des réformes dirigées par les gouvernements. Pareilles réformes ne peuvent réussir que lorsque se sont déjà formées des forces sociales puissantes et qu'elles ne sont entravées dans leur action que par des institutions désuètes. Les forces sociales encore inexistantes ne peuvent pas être édifiées non plus par les gouvernements; c'est là une ambition totalitaire, qui n'a jamais entièrement réussi dans la vie réelle. Indirectement, la formation des forces sociales nouvelles peut être considérablement favorisée par les gouvernements, pourvu qu'ils adoptent une attitude très nuancée. En effet, dans le processus complexe et de longue durée qu'est l'évolution d'une structure sociale viable, les gouvernements doivent savoir assumer une responsabilité majeure autant que restreindre leur propre influence. Leurs activités devraient être

façonnées de manière à ne pas paralyser les forces sociales naissantes, et même à les encourager à agir d'une manière autonome et spontanée.

Cependant, une tâche aussi compliquée ne peut pas incomber aux seuls gouvernements des pays en voie de développement. C'est un vrai défi posé à la communauté internationale, telle qu'elle est représentée non seulement par des gouvernements, mais aussi, et peut-être davantage, par des universités, des industries, des syndicats, etc. La participation de toutes ces institutions est d'autant plus importante qu'il n'est pas possible d'affronter le défi en question par les seuls moyens de la coopération. Dans certains cas, différentes pressions sur les gouvernements des pays industriels ou des pays en voie de développement, ainsi que sur les organisations intergouvernementales, sont aussi nécessaires que la coopération; parfois, elles le sont même davantage. Le rôle des syndicats dans ce processus est à maints égards unique:

1. A la différence de bien d'autres organisations non gouvernementales, les syndicats constituent un des piliers de toute la structure sociale des nations libres; c'est là un avantage en ce qui concerne la puissance, mais aussi un désavantage quant à la flexibilité.

2. Les activités des syndicats portent sur un grand nombre d'aspects de la vie sociale, plutôt que de se limiter à un domaine particulier.

3. Le mouvement syndical est international, non seulement par ses idéaux, mais aussi par sa structure organique. Il ne pénètre donc pas les pays neufs de l'extérieur. Bien plus, les syndicats naissant dans ces pays ne sont pas la contrepartie du mouvement syndical international, mais bien sa partie intégrante.

En d'autres termes, les activités du mouvement syndical international concernant les nations nouvelles n'ont rien de philanthropique. Le syndicalisme ne pourrait survivre à la longue s'il ne parvenait à assumer ses fonctions dans le développement des pays sous-développés. L'apparition des nations nouvelles, avec leurs situations et problèmes qui pour la plupart n'ont pas de précédent, engendre la nécessité pour le mouvement syndical tout entier, pour ses organisations nationales autant qu'internationales, de repenser l'attitude qu'il a adoptée à l'égard de maints problèmes, même dans les vieux pays industriels.

Par exemple, la vieille Confédération internationale syndicale fut surtout un organisme coordonnant les puissantes centrales syndicales nationales des pays industriels; et même sa fonction de coordination fut plutôt restreinte, l'accent étant mis surtout sur l'échange d'information et la consultation mutuelle. Les tâches auxquelles doit faire face la présente Confédération internationale des syndicats

libres sont entièrement différentes. Elle doit consacrer une partie importante de son énergie aux fonctions d'organisation, et en particulier apporter son concours à l'organisation des syndicats et des activités syndicales dans les pays neufs, où le plus souvent le syndicalisme est faible au départ. Cela exige à son tour des efforts intellectuels nouveaux. Le mouvement syndical international ne sera pas à même de remplir dans les pays en cours de développement les fonctions qui lui incombent en ce qui concerne l'organisation, à moins de mettre au point une conception détaillée du sous-développement et une gamme de propositions tendant à accélérer le développement économique et social.

Autre exemple: de nombreux syndicats des pays industriels se penchent à présent sur le commerce international et ses rapports avec le développement. Par le passé, leur attitude fut plutôt simple: ils s'opposaient plus ou moins au protectionnisme en général, ce qui ne les empêchait pas d'épouser celui-ci dans des cas particuliers, et revendiquaient l'adoption à l'échelle internationale des conditions équitables du travail; en outre, ils préconisaient l'aide financière et technique au bénéfice des pays sous-développés. Cela ne suffit plus à présent. Dans chaque pays, et même dans chaque industrie, les syndicats sont désormais obligés d'examiner tous les nombreux aspects du problème, et ils le seront de plus en plus. C'est ainsi que dans les pays jouissant du plein emploi, telle la Suède, ils élaborent des propositions relatives à l'adaptation de la structure économique pour étendre le marché pour les produits industriels provenant des pays en voie de développement. Là où il y a du chômage, et où certaines capacités productives demeurent inutilisées, les syndicats doivent étudier les moyens de faire travailler ces capacités inutilisées et les ouvriers sans travail en vue de répondre aux énormes besoins d'importation qui existent dans les pays sous-développés du monde. Ce n'est pas là, il va de soi, une simple question de vendre davantage à ces derniers pays. Il s'agit plutôt de financer l'ouverture des marchés virtuels et la création d'une demande nouvelle, en vue de favoriser l'industrialisation de ces pays et l'expansion future de leurs importations commerciales. Pour prendre ce genre d'initiatives, les syndicats doivent étudier en détail les rapports entre les crédits à l'exportation à long terme que les industries des pays avancés devraient accorder aux pays sous-développés et le revenu supplémentaire qu'elles pourraient tirer de l'utilisation plus complète de leurs capacités productives existantes.

D'autre part, dans les pays en voie de développement, le syndicalisme est souvent entravé par un malentendu fondamental: on croit un peu partout que l'augmentation des salaires est le principal souci des syndicats, sinon le seul. Or, le syndicalisme est, et il a toujours été, en premier lieu, un instrument des ouvriers pour affirmer leur propre place dans la société. Dans les pays en voie de déve-

loppement, cela est même plus vrai que dans les vieilles sociétés industrielles. Car au milieu d'un sous-développement général, les syndicats doivent aider les travailleurs à se constituer en classe sociale articulée et à s'intégrer dans le milieu urbain et dans la structure compliquée de l'entreprise industrielle.

Il est un autre malentendu qu'il faudrait dissiper: dans les pays en cours de développement, on croit fréquemment que les syndicats devraient être un simple instrument des politiques du développement économique, telles qu'elles sont conçues et poursuivies par les gouvernements. Bien qu'ils jouent sans doute un rôle important dans l'application de ces politiques, il serait plus pertinent de les considérer comme le fruit du développement lui-même. L'essor des syndicats est partie intégrante du processus de la création de la main-d'œuvre nationale, et ce processus lui-même est un des aspects essentiels du développement économique. Seuls des syndicats indépendants et basés sur des principes démocratiques réussiront à vraiment jouer leur rôle.

Mais il n'est nullement facile d'organiser de tels syndicats dans le monde sous-développé. Deux facteurs extérieurs s'en mêlent, à des degrés variables. L'un est la concentration du pouvoir de décision en matières économiques dans les mains des autorités gouvernementales. Il en résulte que les gouvernements sont beaucoup plus forts que les ouvriers. L'autre facteur est la politique des communistes, qui observent sans cesse le mouvement syndical naissant, le noyautent et essaient de s'emparer de sa direction dans la mesure du possible. Cela empêche les syndicats des pays en voie de développement de suivre la voie empruntée jadis dans les pays actuellement industriels, où les syndicats avaient commencé à s'organiser par en bas, pratiquant dans leur vie interne ce que Sidney et Béatrice Webb ont appelé la démocratie primitive. Cette espèce d'effort d'organisation entièrement décentralisé désarmerait le syndicalisme naissant en face de l'offensive communiste. Il faut dès lors commencer par en haut en même temps que par en bas, et doter les syndicats dès le début d'un appareil d'organiseurs et de responsables permanents. C'est une source constante de tensions à l'intérieur de l'organisation, car ce qui se passe simultanément au sommet et à la base ne peut pas se conjuguer sans frictions considérables ni ajustements souvent douloureux. Même une structure syndicale impressionnante peut demeurer à l'état de façade plus ou moins vide si les ouvriers se rassemblent ailleurs, dans des groupes informels (par exemple sur la base de tribus). Si pareille situation surgit, une refonte radicale de toute l'organisation constitue l'unique remède possible. Or, il est rarement possible de se rendre compte dès l'apparition des premiers symptômes qu'on a affaire à un gouffre entre l'organisation officielle et l'organisation informelle. Plus tard on diagnostique l'anomalie, et plus profonde est la crise qui en résulte.

Le sort des syndicats dans les pays en voie de développement dépend dans une large mesure de la capacité du mouvement syndical international de persuader les gouvernements de ces pays d'accepter les principes internationalement reconnus de la liberté syndicale; en d'autres termes, de les persuader de ne pas profiter de la faiblesse du syndicalisme naissant pour le soumettre à leur propre contrôle. Il n'est pas facile de convaincre en ce sens les gouvernements, mais la tâche n'est pas désespérée. Des syndicats authentiques peuvent assumer des fonctions qui sont hautement utiles du point de vue des gouvernements eux-mêmes, par exemple:

1. Etablir à l'intérieur des usines, des mines et des plantations les procédures régulières de communication entre la direction et les ouvriers, de négociation et d'examen des plaintes.

2. Coopérer à la réforme agraire et au développement agricole, ainsi qu'aux initiatives décentralisées visant à accroître la productivité des activités économiques traditionnelles en même temps qu'à créer les occasions d'emploi pour la main-d'œuvre en chômage.

3. Obtenir des conseils, le soutien financier et l'assistance technique de la part des syndicats des pays industriels pour la formation professionnelle à une vaste échelle; administrer les centres de formation professionnelle, combinés de préférence avec des bureaux de placement capables de diriger les salariés virtuels vers l'endroit où l'on en a besoin.

4. Aborder les problèmes du salaire d'une manière systématique, en vue d'accélérer la création d'une main-d'œuvre nationale, au moyen surtout de l'élimination graduelle des disparités entre les rémunérations élevées et les rémunérations basses et en portant les salaires industriels à un niveau permettant à l'ouvrier d'assurer sa propre existence et celle de sa famille sans plus participer à l'agriculture de subsistance.

5. Participer à l'établissement de l'inspection du travail et coopérer avec les inspecteurs.

6. Prendre part à l'élaboration des normes minimales du logement; établir et administrer le logement coopératif; participer aux mesures tendant à influencer le flux spontané des ouvriers de la campagne vers les villes, à en détourner une partie appropriée vers des villes de province et à faire passer ces migrants par des chantiers de construction avant qu'ils ne s'embauchent dans des entreprises industrielles; attitudes concernant l'utilisation possible des chantiers de construction en tant que terrain d'apprentissage des métiers facilement transférables dans l'industrie.

7. Participer par consultation et discussion à la planification économique, à la projection de nouvelles entreprises industrielles, surtout en ce qui concerne la distribution géographique de l'industrialisation et l'équilibre souhaitable entre les grandes, moyennes et

petites entreprises et les industries et métiers villageois, en profitant des connaissances que possèdent les syndicats au sujet des disponibilités locales de la main-d'œuvre et des qualifications professionnelles traditionnelles ou fraîchement acquises, des possibilités locales de formation professionnelle, de logement, de production des matières premières nécessaires, etc.

8. Participer à l'établissement des coopératives de toutes sortes.

De plus, la liberté syndicale peut être favorisée dans les pays en cours de développement si les syndicats puissants du monde industriel réussissent à agir avec efficacité en faveur de ces pays. En fait, les syndicats de la partie avancée du monde ont un rôle important à jouer à cet effet. Ils peuvent avoir leur mot à dire lorsqu'il s'agit de modifier la structure économique de leurs propres pays dans la mesure nécessaire pour résoudre les problèmes des régions sous-développées; cela revêt une importance capitale pour l'amélioration de la position des pays neufs dans les échanges internationaux. Les syndicats peuvent également exercer des pressions sur les gouvernements des pays industriels pour augmenter l'assistance financière aux pays en voie de développement, et ils sont parfaitement capables de mettre en œuvre leurs propres programmes d'assistance technique dans le domaine de la formation professionnelle, des services d'emploi, de logement, de coopératives de production, de consommation et de crédit, d'assurances, etc. En fin de compte, ils peuvent s'assurer une certaine influence à l'intérieur des diverses organisations intergouvernementales dont l'activité a une portée énorme sur les politiques adoptées par des nations nouvelles.

La situation de l'intégration économique de l'Europe au cours de l'été 1965

Par *Wolf Donner*

Conjoncture européenne

Le 8^e rapport général de la Commission de la Communauté économique européenne (CEE), publié au milieu de l'année 1965, reflète ce qui a été accompli, ce à quoi l'on aspire, et comprend des prévisions quant à 1970. Les données conjoncturelles sur le développement des économies nationales à intégrer ayant partiellement été livrées à la connaissance du public, nous n'y revenons donc pas ici.

Le programme que la commission pense pouvoir respecter prévoit une réduction des droits de douane internes pour marchandises